



# Maussane les Alpilles

A large photograph of several young, light-brown lambs in a field under a blue sky with light clouds. The lambs are looking towards the camera. The photo is framed by a white dotted line.

**Privilégier le  
développement  
durable**

Environnement - Cadre de vie - Agenda estival - Portraits



L'équipe du Tourisme s'engage pour la promotion de la destination Maussane-les-Alpilles et l'amélioration constante des services proposés. L'Office de Tourisme poursuit son ascension sur le chemin de l'excellence. Après son classement en catégorie 3, l'obtention du titre « Commune Touristique » et la marque « Qualité Tourisme », l'équipe a mené avec succès deux nouveaux grands dossiers.

## Classement en catégorie 1

Depuis septembre 2018, l'Office de Tourisme de Maussane-les-Alpilles a obtenu son classement en catégorie I. C'est le plus haut niveau de reconnaissance des Offices de Tourisme en France.

Ce classement certifie une qualité de service optimal et constant en direction des visiteurs et des professionnels du territoire.

Tous les domaines gérés par l'Office de Tourisme font l'objet de procédures améliorées au fil des ans. Les documents et les informations sont disponibles en français, anglais et italien et l'amplitude d'ouverture de l'accueil est renforcée.

Ce classement est valable 5 ans et permet à la Commune de prétendre au classement de « Station classée de Tourisme », une reconnaissance nationale de la qualité de l'accueil et des infrastructures qui permettra à Maussane-les-Alpilles de conserver son autonomie dans la gestion et les choix stratégiques liés à l'activité touristique.



## Label Tourisme et Handicap

*L'engagement d'un accueil pour tous*

L'Office de Tourisme de Maussane-les-Alpilles vient d'obtenir en mai 2018, le label « Tourisme et Handicap » pour l'accueil des personnes en situation de handicap moteur, auditif et mental.

Pour cela, il a dû répondre à un cahier des charges national élaboré en concertation avec les institutions du Tourisme, les professionnels et les associations de personnes en situation de handicap.

Ainsi, nous avons mis en place un accès à l'accueil adapté, une boucle auditive magnétique (système d'aide pour personnes malentendantes) et un document recensant l'offre accessible sur le village pour garantir un accueil adapté aux besoins spécifiques de nos visiteurs.

«Tourisme et handicap» offre une visibilité et garantit aux personnes en situation de handicap et à leurs proches une information fiable sur le niveau d'accessibilité des sites et des hébergements touristiques.



## Le mot du Maire

Je suis un maire satisfait et rassuré.

Grâce à l'entretien personnel que j'ai eu le 8 novembre avec la Présidente du Conseil Départemental, le quiproquo qui s'était installé entre nos 2 exécutifs est totalement dissipé.

Mme Martine Vassal a accepté de réexaminer le Contrat de Développement et d'Aménagement qui nous avait été proposé cet été mais que le conseil municipal avait dû récuser en septembre...car des choix nous étaient imposés sur des investissements, au détriment de priorités que nous avions définies !

Le malentendu est levé et je remercie sincèrement la Présidente du Département d'avoir accédé à nos demandes en corrigeant la copie initiale proposée.

Je suis donc satisfait, mais aussi rassuré de savoir que notre commune va retrouver l'aide financière précieuse de son premier bailleur de fonds ! Elle



nous permettra notamment de réaliser les indispensables travaux sur notre stade municipal en mobilisant un autofinancement raisonnable. Vous trouverez dans les pages intérieures de ce bulletin plus d'informations sur notre

**Les vœux du maire  
à la population  
se dérouleront le  
vendredi 11 janvier 2019  
Salle Agora Alpilles  
à 19h**

Contrat Départemental, sachant toutefois que le prochain budget communal que nous allons élaborer pour le mois de mars devra se caractériser – ici comme dans toutes les communes et les collectivités territoriales – par un souci d'économies. Nous ne pouvons plus continuer de compenser les pertes régulières de recettes que subit la Commune depuis plusieurs années.

*Qu' il me soit permis pour terminer de rendre hommage à Maryse Autheman, qui nous a quittés il y a quelques semaines. Pendant de très nombreuses années, que ce soit au Conseil municipal ou dans la vie associative, elle s' est dévouée. Nous serons nombreux ici à ne jamais l' oublier, elle restera une âme dans notre communauté.*

**Jack SAUTEL**

## Sommaire

▼ La vie des commissions	4-7	▼ La gazette	17
▼ Conseils municipaux	8-10	▼ Festivités	18-19
▼ Prévention	11	▼ La vie des associations	20-25
▼ Infos d'ici	12-13	▼ Gens d'ici	26
▼ Budget	14-15	▼ Infos pratiques	27
▼ Environnement	16		

## Commerces et associations

Nous souhaitons rappeler aux commerçants maussanais que toute signalétique sur la commune (abords des routes et façades) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable.. Vous trouverez les informations et préconisations relatives à la signalétique sur le site du Parc Naturel Régional des Alpilles [www.sesignalerdanslesalpilles.com](http://www.sesignalerdanslesalpilles.com)

Samedi 8 septembre a eu lieu le forum des associations, sur la place Laugier de Monblan. Ce fut une belle matinée, avec la présence d'une vingtaine d'associations maussanaises : culture, œuvres caritatives, sports et loisirs... De nombreuses activités étaient présentées pour satisfaire petits et grands !

Pour des raisons de sécurité, la Commune a d'ores et déjà pris la décision de déplacer le lieu de cette manifestation : l'année prochaine, le forum des associations s'installera à la salle Agora.

Pour les associations, les dossiers de demande de subventions pour l'année 2019 pourront être retirés en mairie ou téléchargés sur le site de la mairie ([www.maussanelesalpilles.fr](http://www.maussanelesalpilles.fr)) à partir du 10 décembre prochain. Ils devront être complétés et déposés en mairie impérativement avant le 20 janvier 2019.

Comme chaque année, les illuminations de Noël rassembleront les Maussanais autour d'un vin chaud, d'un chocolat chaud et de papillottes. Un feu d'artifice clôturera ce traditionnel moment de convivialité. Rendez-vous est donné à tous le vendredi 7 décembre à 18h sur la place Laugier de Monblan.

**Jean Christophe CARRÉ**

V/Président de la commission Urbanisme et Développement économique :  
Permanence le lundi de 14h30 à 16h

## Éducation



La rentrée scolaire s'est bien passée. Cette année, les 3 classes de maternelle comptent 84 élèves, ce qui reste stable par rapport à l'année dernière (83 élèves à la rentrée précédente). Les 7 classes élémentaires accueillent 164 élèves, soit une légère baisse par rapport à l'année dernière (7 élèves de moins).

En Janvier prochain, dans la continuité du projet de classe informatique mobile, une classe élémentaire sera équipée d'un tableau numérique, à titre d'essai. Si l'expérience se révèle concluante, les autres seront à leur tour équipées de ce dispositif.

Cette année encore, les menus de la cantine sont préparés sur place, avec des repas adaptés pour les enfants qui nécessitent des mesures particulières pour raisons médicales. L'équipe de cuisine prépare et sert environ 185 repas par jour.

Concernant la crèche, le projet de réhabilitation et d'extension des locaux existants, une fois achevé, permettra d'augmenter la capacité d'accueil des petits, passant de 21 à 26 places, dont 2 seront attribuées à Maussane Les Alpilles. Ce projet permettra d'accueillir parents et enfants dans de meilleures conditions.

**Christine GARCIN GOURILLON**

Vice-présidente de la Commission Tourisme, Communication, Festivités  
Permanence le jeudi de 10h à 12h



# La vie des commissions

## Travaux

En ce début d'année, les réunions hebdomadaires de notre service, ont permis de finaliser les travaux du camping (construction de la piscine et de son local technique, aménagements extérieurs de la piscine). Ces nouveaux équipements ont été mis en service début Juin, recueillant la satisfaction des campeurs.

Le dossier de réfection des chemins de Mérigot, du Pas de l'Aiguillon et de la Miole, subventionné à 70% (35% par le Conseil départemental et 35% par l'Etat), est en cours de consultation. Les travaux devraient débuter courant 2019 après concertation des riverains.

Les travaux de réfection et d'élargissement du Chemin du Touret, situé entre Le Paradou et Maussane, débuteront durant le premier semestre 2019. Ils seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la CCVBA, avec un suivi des commissions travaux des 2 communes concernées.

Le coût total du projet d'agrandissement de la crèche (+ 137 m<sup>2</sup> au nord-est du bâtiment actuel) et de la mise aux normes des locaux existants (cuisine, dortoirs, sanitaires et accès aux personnes à mobilité réduite) est estimé à 447 347 € HT. Cette somme sera subventionnée, en partie, par la CAF (203 600 € HT) et le Conseil départemental devrait intervenir à hauteur de 132 821 €. Après réalisation des travaux, la capacité d'accueil de la crèche sera de 26 places, contre 21 actuellement.

Nous constatons depuis quelque temps les difficultés de certains administrés à se faire entendre des services de téléphonie, d'eau ou d'électricité quand un problème se présente.

Il n'est pas de notre ressort d'intervenir en ce domaine. Cependant, fidèles à notre engagement de proximité, nous avons exceptionnellement effectué un travail de médiation entre les services concernés et leurs clients, afin de faciliter la résolution des problèmes techniques et administratifs.



**Alexandre WAJS**  
V/Président de la commission Travaux :  
Permanence le mardi de 10h à 12h



## Environnement

### › Objectif « ZERO PHYTO », en bonne voie !

Après avoir mené à bien l'élaboration de notre plan de désherbage - avec l'appui technique du Parc Naturel Régional des Alpilles - nous venons d'obtenir une aide de 26 154 € de l'Agence de l'Eau. Cette subvention va permettre l'achat de matériels alternatifs tels que désherbeur thermique, débroussailleuse électrique, épareuse, etc et le montage d'une campagne de sensibilisation auprès des habitants pour les informer des alternatives à l'utilisation des produits chimiques. Un pas de plus vers l'objectif « zérophyto » et une marque de reconnaissance par l'Agence de l'Eau de la qualité de la démarche initiée par la Commune et du dossier déposé.

Grâce à sa volonté de **bannir l'utilisation des pesticides**, la Commune confirme son engagement fort pour la préservation de l'environnement et la santé des habitants.



Une chaudière biomasse cet hiver

Fidèle à sa volonté de réduire les consommations énergétiques et les rejets atmosphériques polluants, l'équipe municipale a opté pour une solution écologique en investissant dans une chaudière biomasse. Ce type de chauffage consomme peu d'énergie et dispose d'un rendement élevé. L'équipement est opérationnel depuis novembre et chauffe cinq bâtiments municipaux : la mairie, l'école, la salle municipale, la salle Jean-Favier et la salle du Conseil municipal. Il fonctionne avec des plaquettes de bois ou des granules et il est raccordé au réseau existant. Il prendra le relais de la chaudière au fioul lors des périodes hivernales les plus froides, là où les consommations sont les plus importantes. (mettre logo TEPCV

### › Nettoyage des gaudres

Comme tous les automnes, il est temps de nettoyer les berges des gaudres. Cette action a pour but de faciliter l'écoulement des eaux pluviales sur notre commune. La Municipalité effectue les opérations de nettoyage qui lui incombent. Il est instamment demandé aux riverains de nettoyer leur section de gaudre. Pour rappel, tout contrevenant à ces obligations légales est susceptible d'être verbalisé.

### › Canal d'irrigation de la Vallée des Baux

Le canal d'irrigation de la Vallée des Baux, voué essentiellement à l'agriculture, réalimente la nappe phréatique et participe à la lutte contre les incendies. Une enquête publique a été demandée par l'ASA au sujet des droits d'eau actuellement concédés aux agriculteurs, qui ne sont à ce jour plus en accord avec leurs réels besoins : non utilisés pour certains, insuffisants pour d'autres. Il appartient donc aux Communes desservies de trouver ensemble des solutions pour remédier à cette situation.

**Michel MOUCADEL**  
V/Président de la commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie  
Permanence le lundi de 10h à 12h

## **C**ulture, Patrimoine et Traditions... *Tour d'horizon*

Une fois encore, la saison culturelle de l'été a tenu ses promesses, notamment avec la dernière des trois Soirées du Parvis au cours de laquelle le spectacle de cirque de rue contemporain *Crash again*, particulièrement époustoufflant, a conquis petits et grands. Les deux précédentes consacrées à la musique ont su attirer également un public nombreux. Tant le *Duo Hybride*, harpe et voix que les deux pianistes qui lui ont succédé la semaine suivante avec un florilège de pièces classiques ont remporté un succès hautement mérité. Nul doute que la diversité des propositions artistiques n'est pas étrangère à la réussite de cette manifestation qui en était déjà à sa 7<sup>e</sup> édition.

Outre les expositions à l'Espace Galerie et à la salle municipale, la médiathèque Benjamin Priaulet a accueilli les sculptures et dessins du Maussanais Serge Bloch, artiste reconnu, prix de la Casa Velasquez à Madrid et ancien professeur de la Ville de Paris.

Le partenariat engagé entre la Commune et le Théâtre d'Arles s'est concrétisé en octobre par un premier spectacle de cirque contemporain *Sabordage !* inscrit au catalogue Saison13 (dispositif du Conseil départemental permettant de bénéficier d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 80 %) A l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918, le spectacle-lectures *La der des guerres* a parfaitement rempli son rôle de devoir de mémoire.

Pour les fêtes de fin d'année un *Noël flamenco jazz* de la tournée des chants de Noël du Conseil départemental avec Juan Carmona et Louis Winsberg, réchauffera à coup sûr les cœurs à la Salle Agora. Enfin reprendront le flambeau de la culture et de la langue provençales avec un répertoire oscillant entre chants traditionnels et créations originales.

Concomitamment à la restauration de la Fontaine des 4 saisons dont l'état de dégradation doit faire l'objet d'une intervention plus poussée que prévu lors des études préliminaires, le Monument aux Morts vient de retrouver son éclat originel. Ces travaux s'inscrivent dans le programme de réhabilitation du petit patrimoine non protégé, subventionné par le Conseil départemental et déjà engagé cet été avec l'oratoire Saint-Roch qui parachève une perspective du meilleur effet ouverte par l'avenue Frédéric Mistral depuis le rond-point des arènes.

## **A**ffaires sociales

### ➤ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à vos côtés

Le traditionnel repas du Bel âge, réservé aux plus de 70 ans, se déroulera à la salle Agora, le mardi 18 décembre. S'ensuivra la distribution des colis de Noël le jour même et, pour les personnes qui n'auraient pu y assister, le jeudi 20 décembre (salle du rez-de-chaussée de la mairie de 9h à 12h). Des courriers d'invitation ont été adressés aux intéressés fin octobre, leur précisant pour des raisons d'organisation, de bien vouloir retourner le coupon réponse pour le 20 novembre au plus tard. Mais, si pour une quelconque raison, il se trouvait que certains ne l'aient pas reçu à temps, il faudrait s'inscrire auprès du secrétariat du Maire, dans les plus brefs délais.

Devant l'afflux des demandes de logements sociaux, il est bien délicat d'expliquer parfois aux administrés les plus vulnérables et en situation de précarité qu'il est difficile de leur apporter une prompt solution alors même que l'offre est malheureusement des plus limitées. En dépit de ce constat, le CCAS ne manque pas d'explorer toutes les pistes, notamment auprès du Conseil départemental et de la Sous-préfecture, lesquels sont à même de pouvoir débloquer aussi des dossiers en proposant des logements sur leur propre contingent dans le village ou les communes avoisinantes.

Il est bon de rappeler que pour un meilleur suivi, le demandeur puisse tenir le CCAS au courant de l'évolution de sa situation tant familiale que financière et n'oublie pas surtout pas de renouveler sa demande de logement un mois au plus tard avant la date anniversaire de son premier dépôt. Faute de quoi, il s'expose à une radiation d'office l'entraînant dans un autre cycle de démarches afin d'obtenir un nouveau n° de dossier unique, lequel est indispensable pour poser sa candidature.

**Yves LOPEZ**

**V/président de la Commission des affaires sociales**

Permanence les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de 10h à 12 h. Prise de RdV recommandée



**Yves LOPEZ**

**V/président de la Commission Culture, Patrimoine et Traditions**

Permanence : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 10h à 12h



# La vie des commissions



Un grand merci à tous les bénévoles du CCFF pour leur investissement, leur disponibilité et leur réactivité tout au long de l'été. C'est grâce à eux que nous avons pu mener à bien les opérations de prévention et de protection de nos massifs durant cette saison, qui de surcroît fut prolongée jusqu'au 15 octobre par arrêté préfectoral.

À présent, le CCFF prépare les journées pédagogiques qu'il dispense chaque année aux élèves des écoles primaires de Maussane les Alpilles et aux classes de 6ème du collège Charloun Rieu de Saint Martin de Crau. Ces rencontres printanières ont pour but de faire découvrir aux enfants la faune et la flore des Alpilles, afin de les sensibiliser à la protection de notre environnement.

Depuis le 1er octobre 2018, la chasse est à nouveau autorisée sur certaines berges des canaux, dans les marais de la Vallée des Baux.

Cette saison encore, notre société de chasse compte un nombre constant de chasseurs. Félicitations à Mr Arnaud LANFRANCHI pour sa réussite au permis de chasse, et bienvenue à lui.

L'ouverture au petit gibier a été correcte dans l'ensemble, grâce au lâcher de gibier de repeuplement et au travail fait en amont par les bénévoles.

Des battues au sanglier sont organisées tous les weekends. Grâce à cette gestion rigoureuse depuis plusieurs années, on peut constater cette année une baisse de la fréquentation en plaine.

La matinée de chasse organisée pour les anciens le 13 octobre dernier, avec le lâcher de 50 faisans offerts par la commune, a une fois de plus réuni nos chasseurs pour un moment de partage et de convivialité, au terme de laquelle le gibier abattu a été partagé. La municipalité remercie les commerçants qui, par leurs dons, ont contribué cette année encore au bon déroulement de cet évènement.

**Marc FUSAT**

V/Président commission Gestion des risques, Chasse et Pêche, CCFF  
Permanence le vendredi de 10h à 12h



➤ **LOFFICE DE TOURISME, Une fréquentation en hausse de 10%**  
46 966, c'est le nombre total de visiteurs renseignés à la fin septembre ! Ces chiffres confirment le poids du tourisme dans l'économie du village, évalué à 14 718 780 €. Nos vacanciers viennent à 61% de France et 39% de l'étranger. Le top 3 des régions françaises se répartit entre PACA, Auvergne Rhône Alpes et Occitanie ; les visiteurs étrangers nous viennent en majorité d'Allemagne, Belgique et Pays Bas.

➤ **Recherche des non-déclarants**  
L'Office de Tourisme poursuit son travail de recensement des locations saisonnières et identifie chaque année de nombreux hébergeurs non déclarés ou dont les déclarations sont minimisées.

➤ **TAXE DE SEJOUR, Zoom sur la Réforme 2019**  
La loi de finance rectificative de 2017 prévoit une taxation entre 1% et 5% après le 1er janvier 2019, sur les hébergements non classés ou en attente de classement, proportionnelle à leur tarifs à la nuit / pers et en fonction d'un taux voté par la collectivité. La Commune a fixé ce taux à 2% (cf conseil municipal du 20/09/18). Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'Office de Tourisme.

➤ **LE CAMPING MUNICIPAL LES ROMARINS\*\*\***  
Le camping a renouvelé en avril son classement 3\* pour 5 ans. A la mi-octobre, il totalisait 38 800 nuitées. Autant de personnes qui animent et participent au dynamisme économique du village. En 2018, le camping s'est doté d'une piscine propre à l'établissement et réservée à sa clientèle afin de répondre aux standards actuels attendus par la clientèle d'un 3 étoiles. Nos clients ont unanimement apprécié son intégration au sein du camping, sa période d'ouverture d'avril à mi-octobre et le confort de ses installations.

➤ **FETES ESTIVALES, L'édition 2018 est un succès**  
Comme nos voisins Mouries et Aureille, nous avons mis en place les dispositifs de prévention demandés par les services de la sous-préfecture et de la gendarmerie. Ainsi, durant 8 jours, les maussanais ont pu profiter d'animations musicales et taurines, de jeux pour les enfants, de spectacles et partager les traditionnels repas populaires. Le tout dans une ambiance très festive et en toute sécurité. Merci aux associations maussanaises qui ont animé la journée des enfants organisée par la municipalité !

**Christine GARCIN GOURILLON**

Vice-présidente de la Commission Tourisme, Communication, Festivités  
Permanence le jeudi de 10h à 12h



**1. Travaux divers de sécurisation routière : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre du dispositif de sécurité routière.**

Rapporteur : Alexandre WAJS à l'unanimité des suffrages exprimés,

**2. Travaux d'aménagement aux arènes (tranche 1) : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre de l'aide aux travaux de proximité.**

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE à l'unanimité des suffrages exprimés, trois abstentions, Marie-Pierre CALLET, Gislaine COUDERT et Francis FERRER

**3. Travaux d'éclairage public rue de l'Escampadou : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre de l'aide aux travaux de proximité.**

Rapporteur : Alexandre WAJS à l'unanimité des suffrages exprimés,

**4. Réhabilitation du stade municipal : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, DSIL, 2018.**

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE à l'unanimité des suffrages exprimés,

**5. Réhabilitation du stade municipal : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention à la Région au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire, FRAT, 2018.**

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE à l'unanimité des suffrages exprimés,

**6. Mise aux normes et rénovation de la piscine municipale : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, DSIL, 2018.**

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON à la majorité des suffrages exprimés, un contre Monsieur Georges PAUL

**7. Réaménagement du groupe scolaire Charles Piquet : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, DSIL, 2018.**

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE à l'unanimité des suffrages exprimés,

**8. Mise aux normes et extension de la crèche : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, DSIL, 2018.**

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE à l'unanimité des suffrages exprimés,

**9. Conditions de mise à disposition de la salle Agora à l'association « les vignerons de l'AOP les Baux de Provence ».**

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON à l'unanimité des suffrages exprimés,

**10. Fixation des dates des festivités 2018.**

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON à l'unanimité des suffrages exprimés,

**11. Dénomination de voie.**

Rapporteur : Jack SAUTEL à l'unanimité des suffrages exprimés,

**12. Décision modificative budget général de la commune.**

Rapporteur : Jack SAUTEL à l'unanimité des suffrages exprimés,

**13. Approbation d'une convention de financement entre la commune et le SMED 13 « Cayol ».**

Rapporteur : Jack SAUTEL à l'unanimité des suffrages exprimés,

**14. Acquisition de photographies.**

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON à l'unanimité des suffrages exprimés, trois abstentions, Marie-Pierre CALLET, Gislaine COUDERT et Francis FERRER

**15. Autorisation d'ester en justice dans le cadre de l'affaire commune de Maussane les Alpilles/Bidois.**

Rapporteur : Jack SAUTEL à l'unanimité des suffrages exprimés,

**16. Acceptation des conditions de rétrocession d'une concession à la commune.**

Rapporteur : Jack SAUTEL à l'unanimité des suffrages exprimés,

**17. Restauration et mise en valeur du petit patrimoine communal non protégé avenue de la Vallée des Baux (hors croix) : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre de l'aide aux travaux de proximité.**  
Rapporteur : Yves LOPEZ à l'unanimité des suffrages exprimés,

**18. Restauration et mise en valeur du petit patrimoine communal non protégé hors avenue de la Vallée des Baux et croix : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre de l'aide aux travaux de proximité.**

Rapporteur : Yves LOPEZ à l'unanimité des suffrages exprimés,

**19. Remise en valeur du monument aux morts : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre du dispositif exceptionnel de commémoration du centenaire.**  
Rapporteur : Yves LOPEZ à l'unanimité des suffrages exprimés,

**20. Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2018.**

Rapporteur : Yves LOPEZ à l'unanimité des suffrages exprimés,

**21. Approbation d'une convention entre la commune et le Conseil Départemental 13 dans le cadre du partenariat « saison 13 ».**

Rapporteur : Yves LOPEZ à l'unanimité des suffrages exprimés,

# ..... Comptes-rendus des conseils municipaux

## éance du jeudi 31 mai 2018

Ouverte à 20h05,  
clôturée à 21h30

### 1. Décision Modificative BP 2018.

Rapporteur : Jack SAUTEL  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 2. Adhésion de la commune au Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM).

Rapporteur : Jack SAUTEL  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 3. Avenant à la convention entre la commune et l'association l'arbre des enfants dans le cadre de la mise à disposition de locaux pour l'Accueil de Loisir Sans Hébergement, ALSH.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 4. Complément à la délibération du 22 Octobre 2015 logements de fonction et régime des astreintes.

Rapporteur : Jack SAUTEL  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 5. Modification des statuts du Parc Naturel Régional des Alpilles.

Rapporteur : Michel MOUCADEL  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 6. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'ASCO de dessèchement des Marais des Baux.

Rapporteur : Marc FUSAT  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 7. Tirage au sort du jury d'assises.

Rapporteur : Jack SAUTEL

### 8. Autorisation de paiement d'heures supplémentaires exceptionnelles.

Rapporteur : Jack SAUTEL  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 9. Fixation de la période d'ouverture de la piscine municipale saison 2018.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON  
à l'unanimité des suffrages exprimés

### 10. Fixation pour la saison 2018 des tarifs pour les groupes enfants et associations à caractère aquatique à la piscine municipale.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

## éance mardi 20 juin 2018

Ouverte à 20h00  
clôturée à 21h45

### 1. Attribution marché travaux de réhabilitation d'une chaufferie collective fuel en une chaufferie biomasse et travaux de rénovation énergétique.

Rapporteur : Michel MOUCADEL  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 2. Demande de soustraction et intégration de parcelle au régime forestier.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 3. Approbation contrat d'affiliation multi-services entre la Commune et la fédération départementale des chasseurs des Bouches du Rhône.

Rapporteur : Marc FUSAT  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

## éance jeudi 12 juillet 2018

Ouverte à 20h00  
clôturée à 21h00

### 1. Modifications du tableau des effectifs communaux.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 2. Adhésion de la commune au Syndicat mixte de gestion du personnel de l'école de musique Alpilles et Camargue. (SIGPEMAC).

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 3. Adoption du règlement de la chasse 2018/2019.

Rapporteur : Marc FUSAT  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 4. Approbation d'une convention entre la commune et la CCVBA pour la mise à disposition de service collecte déchets des festivités.

Rapporteur : Alexandre WAJS  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 5. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Ovalive club des Alpilles.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE  
à l'unanimité des suffrages exprimés

### 6. Approbation d'une modification de l'avenant entre la commune et l'association l'arbre des enfants pour la mise à disposition de locaux.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 7. Motion sur la hausse du cout des transports scolaires pour les familles.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE  
à l'unanimité des suffrages exprimés,

### 8. Demande d'aide financière au Département des Bouches du Rhône au titre d'un contrat de développement local pour la période 2018/2019.

Rapporteur : Jack SAUTEL  
Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas fait l'objet de délibération ni de vote

## Urbanisme

**Je vous rappelle que ce P.L.U répond au souci de notre démographie en déclin et a pour but de rajeunir notre population afin de maintenir un village dynamique aussi bien sur le plan scolaire, associatif, économique... Pour réaliser cet objectif ? il nous faut une augmentation de 1% de la population par an, soit la création de 300 logements sur 10 ans. Sachant qu'en pratique pour 30 logements créés, 10 le sont pour des résidences secondaires, 10 le sont pour maintenir notre population, et seuls les 10 derniers remplissent notre objectif.**

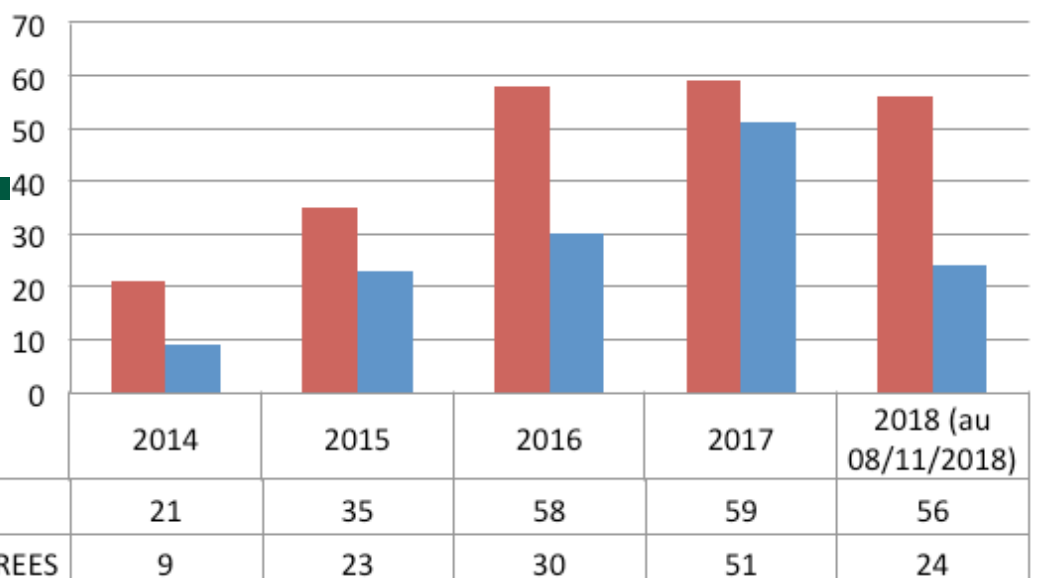
Le tableau ci-dessous vous permettra de voir l'évolution des accords de permis de construire depuis 2014.

En 2017, 51 nouveaux logements ont été créés, 6 sous le P.O.S en zone non urbaine et 45 en zone urbaine dont 37 sur des secteurs densifiés (O.A.P).

En 2018, sur les 24 nouveaux logements, 23 le sont aux « Jardins d'Augustin » (à côté du rond-point en secteur densifié) et simplement 1, sur le reste du village. Il faut noter que « Les Jardins d'Augustin » accueillent de nouveaux propriétaires dont la moyenne d'âge est de 37 ans et viennent pour la plupart de moins de 30 km.

De plus, les 59 autres permis délivrés en 2017 et les 56 en 2018 ne représentent que des aménagements de constructions déjà existantes (piscine, pool house, extérieur, etc.)

Ce qui peut donner une impression légitime de construction « à tout va » mais cela reste une impression, qui ne résiste pas à la réalité de notre P.L.U. Celui-ci ne permet de nouvelles constructions que sur 5% de notre territoire et dans la limite incontournable de notre objectif démographique.



Maussane fait encore la preuve de son attractivité avec l'arrivée de nouveaux services et activités commerciales. Diversifier l'offre, c'est renforcer encore le dynamisme du village. Bonne installation aux nouveaux arrivants !

## Au resto Chez Georges

Après 35 ans aux USA dans la haute cuisine, Georges et Monique GUY tenaient absolument à couler leur retraite dans les Alpilles. Pari tenu à Maussane ! Ils y tiennent 2 chambres d'hôtes et viennent de reprendre la gérance d'un restaurant depuis le mois d'août, «Au resto, Chez Georges». Ils proposent une cuisine bourgeoise inspirée par les chefs Escoffier, Bocuse et Troisgros.



2b rue Simon Barbier  
Ouvert du vendredi  
au lundi.  
Tel : 04 90 43 33 61

## Le Gouthe de Maussane

Carole, chef pâtissière dans un \*\*\*\* en bord de mer et son mari Gil GROSBOIS, étaient en quête d'authenticité. C'est à Maussane qu'ils l'ont trouvée ! Ils y ont ouvert un salon de thé glacier et proposent des pâtisseries maison, mais aussi une restauration à l'ardoise mélangeant les inspirations de leurs origines corse, toulousaine et provençale. Une cuisine familiale de qualité à base de produits locaux. Vous trouverez aussi un service traiteur.



Sur place  
ou à emporter  
c'est fait maison

53, Av. de la vallée  
des Baux  
Ouvert du  
vendredi au lundi.  
Tel : 04 90 47 77 07  
ou 06 76 08 44 74

## La Fée des Alpilles

Galia DEMRI s'est installée dans le village de Maussane les Alpilles en mai 2017. Elle y a créé « La Fée des Alpilles », une agence qui propose un service de conciergerie, d'entretien et de gestion de travaux. Avec son équipe de quatre employés, Galia a pour ambition d'améliorer le confort d'autrui. L'agence intervient aussi bien chez les particuliers que chez les professionnels.



“l'amour  
du travail  
bien fait”

Tel : 06 67 31 18 73  
lafeedesalpilles.galia  
@gmail.com

## L'Apéro du Caviste

Ambiance guinguette rétro, terrasse couverte chauffée et salle intérieure à l'esprit brocante, voici le cadre que Frédéric Boulanger (le caviste de Maussane depuis 2013) et son épouse Elisabeth ont créé pour vous accueillir. Ils y proposent des planches de charcuterie et fromage, accompagnées de bon vin. Soirées à thème, dégustation de vins, whisky, champagne et concerts.



Informations  
sur aperoducaviste.  
fr ou sur la page  
Facebook de  
l'établissement.

Ouvert tous le jeudi,  
vendredi  
et samedi soir  
Tel : 006 25 40 50 04

## Le cabinet de santé des Alpilles

Le projet initié il y a 2 ans par Sophie Passalacqua en étroite collaboration avec la Mairie de Maussane-les-Alpilles, a vu le jour en septembre 2018.

C'est un regroupement de professionnels recevant adultes et enfants et travaillant en synergie pour une meilleure qualité de prise en charge, d'orientation et la mise en commun du travail de chacun.

Le cabinet est conçu pour offrir au parent ou au patient un temps de ressourcement et de pause relaxante dans un agréable patio, pour y boire un café, un chocolat, en écoutant le bruit de l'eau de la fontaine. et de pause relaxante dans un agréable patio, pour y boire un café, un chocolat, en écoutant le bruit de l'eau de la fontaine.

Il regroupe :

- Une psychomotricienne :  
Laura Barret : 06 67 43 59 40  
Sa collaboratrice Marine Valero prend le relais les vendredis et samedis
- Un ostéopathe D.O :  
Grégory Noujaim Gagnepain : 07 68 19 75 08
- Deux orthophonistes :  
Emilie Cabiron : 06 76 49 84 39  
Sophie Passalacqua : 04 88 65 27 36
- Une Orthoptiste :  
Marie-Pierre Nougier : 07 62 19 23 64
- Une psychologue Clinicienne :  
Salome Mandin : 06.51.40.22.52
- Une psychologue spécialisée en Neuropsychologie :  
Sandie Chambardon : 06 01 15 22 03
- Une diététicienne-nutritionniste :  
Camille Castel : 06 16 59 12 84

Le terrain sur lequel la SCI a construit le cabinet est loué à la mairie sous un bail emphytéotique, et dans 30 ans, le bâtiment deviendra propriété de la Commune. Il reste actuellement un bureau à louer destiné de préférence soit à 1 ergothérapeute, à 1 praticien en médecine chinoise traditionnelle, ou à 1 podologue-posturologue. De nouveaux projets, tels des conférences, des ateliers de guidance parents, des ateliers relaxation/méditation pour enfants et/ou adultes et encore d'autres en gestation...



## Recensement



➤ **Le recensement se déroulera dans notre commune du 17 janvier au 16 février 2019**

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)  
Le recensement de la population, c'est utile, c'est simple, c'est sûr.

**C'est utile :** Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

**C'est simple :** un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou si vous ne le pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

**C'est sûr :** le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

➤ **La mairie de Maussane-les-Alpilles recrute sept agents recenseurs du 10 janvier 2019 au 16 février 2019 inclus**

Vous disposez d'une grande disponibilité, d'une bonne connaissance de la Commune, d'une bonne qualité relationnelle, vous êtes perspicace, ordonné et méthodique : adresser votre candidature (CV + lettre de motivation), avant le 07 Décembre 2018, à Monsieur le Maire : Mairie – avenue de la Vallée des Baux – 13520 Maussane-les-Alpilles ou par courriel : [mairie-maussane-les-alpilles@wanadoo.fr](mailto:mairie-maussane-les-alpilles@wanadoo.fr)

## Inauguration

En hommage au colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame, le Conseil municipal a voulu associer son nom à la Route du Destet qui à son extrémité, rejoint la Route Jean Moulin inaugurée en 1978 en mémoire du Chef de la résistance mort sous la torture nazie en janvier 1943. Un même hommage associe sur une plaque le sacrifice de ces 2 héros de la France inauguré par le maire Jack Sautel le 11 novembre 2018.



## Noëlle Clément



« La plus  
Maussanaise  
des Vosgiennes ! »

Dans les années 70, les parents de Mme Clément remarquent la création du camping les Romarins en passant par Maussane-les-Alpilles. Dès son ouverture en 1973, la famille s'y installera chaque année pour ses vacances. Noëlle y séjournera à son tour avec les siens et maintenant qu'elle est à la retraite, elle y passe un peu plus de 7 mois chaque année. A la question pourquoi une telle fidélité au camping les Romarins\*\*\*, Noëlle répond « je viens car le camping les Romarins est propre, calme et les emplacements sont spacieux et privatifs. On se sent chez soi, l'ambiance est agréable et des amitiés se sont créées. La nouvelle piscine est belle, pour ma part, je ne me baigne pas mais ma fille et mes petits-enfants l'apprécient beaucoup » !

## Infos médiathèque

Les CE2 commémorent le centenaire de l'armistice de 1918  
Bienvenue à Esther Korangui ! Recrutée à mi-temps depuis avril, elle s'occupe de gérer et d'animer la section Jeunesse. Elle propose des animations : « Raconte-moi bébé » pour les 0-3 ans, « Raconte-moi » pour les 3-8 ans, ateliers parents-enfants (3-6 ans) et des ateliers pour les enfants à partir de 6 ans. Elle a également en charge le club « Lectures à croquer » destiné aux adolescents et s'occupe de l'accueil des classes.

Chaque mois, des animations ont également lieu pour les adultes : Atelier d'écriture, « Partageons nos coups de cœur », spectacles, lectures à haute voix, conférences et expositions. Programme complet disponible à la Médiathèque et sur la Page Facebook : Médiathèque Benjamin Priaulet. Nous vous rappelons qu'une « boîte-retour » est installée depuis plusieurs mois sur la terrasse de la Médiathèque pour vous permettre de rendre vos documents en dehors des heures d'ouverture.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h00 – 17h00 -

Mercredi : 9h30 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Jeudi : 9h30 – 12h00

Samedi : 9h30 – 12h00

Tel : 04-90-93-77-93

Mail : [mediatheque@maussanelesalpilles.fr](mailto:mediatheque@maussanelesalpilles.fr)

Programme complet des activités :

page Facebook Médiathèque Benjamin Priaulet  
ou site Mairie.

## La gazette du groupe scolaire Charles Piquet

Les CE2 commémorent le centenaire de l'armistice de 1918. A l'occasion du centenaire de cet événement mondial, les élèves de M. Bagou ont décidé de produire une œuvre collective pour se rappeler les horreurs de la guerre. Ils ont dessiné des silhouettes de soldats et les ont coloriées aux couleurs des drapeaux des pays en guerre: la France bien sûr, le Royaume-Uni, les USA, mais aussi l'Allemagne, la Russie ou la Hongrie.

Pour le fond, ils ont utilisé du papier kraft qu'ils ont froissé, sali et taché avec de la boue, du marc de café. Ils

ont analysé et tenté de reproduire une œuvre de Jackson Pollock, un artiste américain connu pour sa manière de peindre : le dripping. Cette technique consiste à tremper son pinceau ou son bâton dans la peinture et à laisser la peinture couler sur la toile en fonction des gestes qu'il fait et de ses coups de poignets. Pour accentuer les effets d'éclats d'obus et de terreur, ils ont collé des cendres. Le résultat est un grand tableau dans un format panoramique que vous pouvez voir à la médiathèque de Maussane.



# Le Département et la Commune.....

Un différend avait surgi au mois de septembre entre le Conseil départemental et la Commune au sujet du CDDA (contrat départemental de développement et d'aménagement). Le projet de la Municipalité (voté à l'unanimité en mars) sollicitait de l'exécutif départemental 1 966 427 € pour un montant total à investir de 3 232 000 € sur 2 ans. Or, c'est un montant très sensiblement inférieur qui nous a été accordé –il n'y a aucune difficulté à admettre que le Département ait lui aussi des contraintes budgétaires – mais surtout la sélection des projets d'aide au financement avait été faite sans aucune concertation et donc, sans tenir compte de ce que la Commune jugeait prioritaire. Aussi, est-ce la raison pour laquelle, le Conseil municipal dans sa majorité, avait réitéré en septembre son vote du mois de mars. Ce différend est désormais réglé, explications avec le Maire Jack Sautel.



## Questions / réponses



- **Vous aviez pris le risque, avec un vote quasi unanime du Conseil municipal, de refuser la subvention proposée et de vous priver de l'aide départementale, ce qui n'aurait pas été sans conséquences sur les prochains budgets...**

Bien sûr et je suis soulagé du dénouement positif intervenu début novembre. Je ne pense pas qu'il y ait eu un différend entre la Commune et le Département. Je parlerais plutôt de malentendu. Un seul rendez-vous a suffi avec Madame Vassal, la Présidente du Département, pour que tout soit mis à plat. On se comprend mieux et plus vite sans intermédiaire !

- **Concrètement, d'où venait le malentendu ?**

Inutile d'épiloguer ou d'ajouter à la polémique. En moins d'une heure, le consensus a été trouvé avec Madame Vassal qui m'avait convoqué. Je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, mais je veux lui redire une nouvelle fois ma gratitude, d'abord pour l'initiative du rendez-vous qu'elle m'a proposé afin que je puisse m'expliquer sur la situation particulière et inédite dans laquelle se plaçait notre Commune en refusant un contrat de subvention, mais ensuite pour m'avoir accordé le choix de ce qui est prioritaire. Nous nous sommes vite et bien compris, voilà pourquoi j'ai tout à l'heure récusé le terme de « différend ». Il s'agissait de mieux expliciter nos besoins que ce qui avait malheureusement été fait !

- **Expliquez-nous, ce nouveau contrat départemental qui vous a été proposé à l'issue de votre entretien...**

Le Conseil municipal de fin novembre en examinera tous les détails mais évidemment il sera entériné. Notons d'abord que son montant est sensiblement supérieur à la première proposition que nous avons refusée. Nous obtenons à présent pour les 4 projets retenus un total d'aide de 1 228 588 €.

Grâce à cette aide, nous allons pouvoir réaménager notre groupe scolaire avec une extension du bâti et de la cour afin d'offrir plus de confort aux enfants lors des récréations.

La crèche, gérée je vous le rappelle par une association, pourra être mise aux normes et passer de 21 à 26 places.

Le camping municipal va lui aussi bénéficier de travaux d'amélioration (aire de jeux, bloc sanitaire et voirie)

Mais incontestablement c'est la réhabilitation du stade municipal qui mobilisera la plus grande partie de l'effort financier car il s'agit de remédier à l'état déplorable du terrain comme des bâtiments. L'ensemble souffre d'une grande vétusté... et d'une utilisation intensive même si nous nous félicitons bien évidemment de celle-ci ! L'aide du Département pourrait se monter à plus de 600 000 €, celle de la Région que nous avons aussi sollicitée pour 200 000 € est attendue. Dans ces conditions, l'autofinancement de la Commune s'élèverait à 210 000 €.

Comme vous le constatez, nous avons pour les 2 ans à venir un programme ambitieux, mais raisonnable. La situation de la piscine municipale est un cas singulier et particulier, mon premier adjoint fait le point sur cet équipement page 15.

- **Pourtant ici comme ailleurs les contraintes budgétaires sont réelles ...**

Bien évidemment, d'autant plus que notre Commune a un taux d'effort fiscal très inférieur à la moyenne des autres Communes du département. Ça a été mon choix pendant des années de ne pas augmenter les impôts ! Cependant, nous avons enregistré année après année, des pertes de recettes alors même que le montant de nos dépenses lui, ne diminuait pas. En 4 ans, la Commune a perdu environ 350 000 € par des suppressions de dotations, transfert, etc. Nous avons toujours réussi à compenser, mais il faudra dès le prochain budget au mois de mars, envisager sérieusement de nouvelles économies. Nous en parlerons...

# Piscine : Bilan de la saison estival et perspectives



**Depuis 2 ans, la Commune bénéficie d'une dérogation de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour maintenir ouverte la piscine municipale, soumise à de nouvelles réglementations et des mises aux normes de conformité ; un montant d'investissements d'environ 700 000 € HT avec la prise en compte des indispensables travaux de modernisation.**  
**Jean Christophe Carré, Premier Adjoint, fait le point.**

## ► Bilan de la saison 2018

Quelques chiffres pour commencer... Des recettes en légère diminution, qui se chiffrent à 60 465 € cette année contre 61 543 € en 2017 avec une baisse de la fréquentation de 14 193 entrées payantes contre 15 066 la saison précédente, soit - 6 % après les - 20 % enregistrés en 2017. Sur ces entrées, environ 50 % sont issues de la Communauté de Communes, dont 2705 fréquentations maussanaises (101 entrées de plus qu'en 2017 !).

## ► L'équipement profite essentiellement à la Communauté de Communes et pas aux seuls Maussanais, qui sont pourtant les seuls contribuables sollicités...

Oui, la Municipalité déplore depuis plusieurs années cette situation. Mais c'est un fait : moins de 20% des entrées sont acquittées par des Maussanais alors que cet équipement coûte au budget communal 660 € par jour en perte d'exploitation. J'entends les remarques selon lesquelles un équipement public ne doit pas être « rentable », mais encore faut-il que son coût reste « tenable » et qu'il soit assumé par ses utilisateurs principaux (qui ne sont pas maussanais)... D'où l'évidente nécessité que cette piscine soit prise en compte au niveau de l'Intercommunalité ou que nous réussissions à nouer des

partenariats avec d'autres Communes pour diminuer les frais de fonctionnement en les partageant.

Sachant que le budget moyen pour 3 mois d'ouverture est de 120 000 €, il faudrait pour l'équilibrer, dans la situation actuelle, faire payer chaque entrée 9 €.... Actuellement, c'est le contribuable maussanais qui paie, seul, la différence.

## ► Le Département a proposé de financer 60%

### des investissements nécessaires

Tout à fait, nous le remercions. Mais il s'agit là de 361 000 € d'aide proposée pour l'investissement et le coût de fonctionnement de cet équipement restera lui, comme c'est la règle, à notre charge exclusive. Or, nous ne pouvons plus continuer à consacrer environ 60 000 € chaque année à une piscine qui ne sert que 3 mois par an pour une petite minorité de Maussanais.

## ► Concrètement pour l'avenir ?

Nous devons définir des priorités face aux diminutions des recettes communales. Aussi peut-on imaginer de supporter un tiers des frais de fonctionnement de cet équipement mais pas d'avantage. Si nous devons nous résoudre à fermer la piscine municipale, ce serait pour beaucoup d'élus un crève-cœur, mais il faut faire en fonction de ses moyens.

## **e**concours villes et villages fleuris



Après le prix en 2015, de la meilleure présentation de l'identité paysagère de la commune, puis, en 2017, le prix de la meilleure mise en valeur du patrimoine bâti et végétal au concours Bouches du Rhône en Paysages, cette année, Maussane-les-Alpilles remporte le 2<sup>e</sup> prix pour sa première participation au concours départemental Villes et Villages Fleuris (communes de moins de 5000 habitants) !

En participant à ce concours, les équipes municipales du Tourisme et de l'Environnement s'impliquent dans une démarche volontaire et citoyenne, qui va bien au-delà du classement et de la compétition inhérents aux concours. Si le levier est le fleurissement, les enjeux dépassent la simple distinction esthétique : ils sont touristiques, sociaux, économiques, techniques, politiques et environnementaux.

Les Commissions du Tourisme et de l'Environnement ont travaillé de concert sur ce projet. La 1<sup>ère</sup>, responsable de la conception du circuit, des orientations, du montage du dossier et la 2<sup>ème</sup>, en charge du volet fleurissement.



Pour découvrir l'itinéraire, les membres du jury départemental ont été invités à se mettre dans la peau d'un petit écolier maussanais rentrant à pied de l'école Charles Piquet au lotissement Villa Romana. Vous pouvez à votre tour, le découvrir sur le site internet du tourisme [www.maussane.com](http://www.maussane.com) ou obtenir la brochure en vous rendant à l'Office de Tourisme.

A travers cette démarche, la Municipalité confirme son engagement fort pour protéger et respecter l'environnement, améliorer le cadre de vie de ses habitants, favoriser la cohésion sociale, valoriser l'accueil des touristes de manière responsable et respectueuse de l'environnement et développer l'économie locale.





## **A**lpilles Training

*Votre capital forme et santé*

Offrez à l'ensemble de votre corps, à votre esprit et à vos zygomatiques un mix équilibré d'activités physiques. Pas de compétition, évoluez à votre rythme en fonction de vos capacités et objectifs.

Alpilles Training vous propose des séances de cardio-training, renforcement musculaire, step, pilates, yoga et d'autres activités à découvrir dans une ambiance de partage, de convivialité et de bonne humeur.

Rejoignez-nous, si vous avez envie de bouger et/ou d'essayer une nouvelle activité, vous êtes les bienvenus.

Cours adultes et mixtes à l'espace Agora : lundi, mardi, jeudi de 18h à 19h et vendredi de 20h à 21h.

Plus d'informations au 06 23 34 60 29 - [vivelesport@alpilestraining.fr](mailto:vivelesport@alpilestraining.fr)  
[www.alpilestraining.fr](http://www.alpilestraining.fr)



## **A**EDM

Avec le renouvellement de son bureau en septembre 2017, la nouvelle équipe continue avec enthousiasme les actions menées depuis tant d'années pour les élèves des écoles de Maussane.

Au programme :

- Tous les jeudis de 16h15 à 16h45 : goûters devant les écoles (en fonction des conditions climatiques).
- La semaine avant les vacances de Noël : distribution des goûters avec le père Noël en personne.
- Courant Janvier (date à venir) notre Loto annuel.
- Avril : tombola de Pâques.
- Et pour finir l'année en beauté, la traditionnelle Kermesse des écoles.

L'association est au profit des enfants de l'école et sert à financer les sorties scolaires etc.

Nous tenons à remercier les équipes enseignantes des maternelles et primaires, la Mairie, les commerçants, et surtout les parents pour leur aide si précieuse. Les enfants comptent sur vous.

La présidente, **Audrey Lafaye**

## **O**valine

Après une bonne saison 2017 /2018, nous redémarrons la saison 2018 / 2019. Les inscriptions sont en cours. Tous les enfants de 5 à 14 ans souhaitant découvrir le rugby ou le pratiquer sont les bienvenus. Pour cela, contactez :  
Raymond Teissier : 06 63 99 94 70  
Patrick Laffitte : 06 09 51 77 32  
Amandine Ricaud :  
[adhesion@laposte.net](mailto:adhesion@laposte.net).

Vous pouvez également vous informer sur notre site : [www.ovalive.com](http://www.ovalive.com).

Le tournoi des « Terroirs de France » a eu un franc succès, avec 12 équipes en compétition. L'équipe de Valence/Romans Drome rugby a de nouveau remporté le bouclier !

Nous attendons avec impatience toutes les jeunes pousses de la vallée des Baux pour leur faire découvrir le rugby Bonheur !!!

Le loto organisé par Ovalive Touch aura lieu le dimanche 16 décembre à la salle Agora à Maussane.

## Suricat's Eyes

Suricat's eyes a vu le jour cette année afin de se faire une place dans la vie culturelle de Maussane-les-Alpilles. C'est une extension de l'association Cat's eyes, créée en 2015 par Melle Jomain Elsa afin d'ouvrir la danse à une multitude de mouvements et chorégraphies issues de disciplines variées et danses du monde.

L'an dernier c'était bollywood, danse urbaine et expression libre. Cette année, nous axons notre travail autour du vaste thème de la culture afro-américaine (chanteur/chanteuses à voix, musiques tribales, rap, musiques cabaret...)

Nous accordons beaucoup d'importance à la joie de danser, à la création des élèves, aux jeux et bien sûr à l'investissement personnel et commun ! Nous sommes toujours heureux d'accueillir les élèves, de 4 ans à adulte et de voir l'association grandir et rayonner.

Aujourd'hui nous sommes à peu près 60 adhérents.

## Le Gymnase

L'association est heureuse de vous retrouver pour cette année sportive 2018 - 2019, anciens ou nouveaux adhérents.

L'association propose des cours de gym douce, des cours de pilates et des cours de renforcement musculaire (abdo-fessiers)

**Nouveauté** pour cette année, un cours de HIIT dont l'objectif principal est « de sculpter son corps »

Nos professeurs diplômés d'état sauront vous conseiller, vous accompagner dans le choix de vos activités.

Plusieurs cours d'essai possibles.

**N'hésitez plus, venez nous rencontrer à la salle Agora**

**Pour tous renseignements tel :**

**Catherine 06 78 59 55 50**

**Geneviève 06 87 02 70 55**

**legymnase.maussan@gmail.com**

## Boule Ovale

*Un été en pente douce*

Pendant cet été 2018, la pétanque a semblé se perdre dans la nuit des temps, mais ce n'est pas une illusion ! A Maussane les Alpilles, ils ont été nombreux les joueurs de pétanque accueillis par de sympathiques bénévoles à s'appliquer à pointer, à tirer devant bien souvent un public attentif aux exploits des joueurs peu expérimentés dont le seul plaisir est de participer comme le disait Pierre de Coubertin. Avec 90 licenciés et 150 membres, tout roule rond comme un bouchon de pétanque pour la Boule Ovale qui a su faire face à un calendrier des plus chargé. Elle a même participé pour la première fois à la manifestation bien sympathique Le Temps Retrouvé avec des enfants jouant aux boules comme des grands.



## Eveil et nous

L'association « Eveil & Nous » propose des « cafés causeries » et des ateliers, pour les enfants de 0-10 ans (massage, portage, motricité libre, parcours moteur, arts plastiques, création d'objets) et pour les accompagnants (parents, grands-parents, assistantes maternelles). Afin de répondre à la forte demande des adhérents, nous avons décidé d'ouvrir le café les mercredis et les vendredis de 9h30 à 11h30 à l'espace Agora à Maussane.

Tous les mercredis il y a aussi un atelier d'éveil à l'anglais avec Kellie, notre intervenante américaine !

Nous pouvons aussi proposer des séances les vendredis matins sur demande aux enfants de moins de 3 ans.

**Informations sur Facebook**

**0668104544**

**eveilnous@gmail.com**



## Les Décibels

c'est un groupe de copains, qui vous fera revivre les grands standards Pop-Rock des années 60 à nos jours. Quelque soit l'événement que vous organisez nous saurons vous faire passer un agréable moment.

Vous pouvez aussi chanter avec nous, pour cela il vous suffit de rejoindre notre sonorisateur qui vous prêtera un micro afin de participer avec nous en live, sympa non ?

Notre objectif est de partager des moments de plaisir avec le public. Vous voulez organiser un événement avec un concert live, alors contactez nous au 06 60 82 53 97 ou par mail : [murieljack@live.fr](mailto:murieljack@live.fr)

Nous nous déplaçons dans un rayon de 150 km autour de Maussane et même plus loin mais là on en discute avec vous.

<http://lesdecibels.e-monsite.com>



## Art Scenic

Il aura fallu 1 an et demi pour revoir sur scène la troupe d'Arc Scenic et le résultat fut à la hauteur de ce qu'attendait son metteur en scène, Estelle Roux. Le 25 août dans la salle Agora et devant 150 personnes, la troupe présentait sa nouvelle création « Qui aura sa part », une sombre histoire d'héritage aux multiples rebondissements. Ceux qui ont raté cette représentation peuvent se réjouir, ils pourront retrouver les comédiens dans les salles municipales des Alpilles au Paradou, à Mas Blanc les Alpilles et à Eyguières (dates à confirmer).

Toujours en août, portée par la prestation de la veille, la troupe a assuré le spectacle au milieu de la foule du Temps Retrouvé avec ces fameuses saynètes de Pagnol.

Nous vous attendons pour nos prochaines dates et pour partager le pot de l'amitié en fin de représentation.

Le Président, Patrick Lafitte



## PEMA

L'association vous propose des activités périscolaires, telles que les Cinés Goûters, les p'tits Samedis, le carnaval et le cours de théâtre pour enfants le samedi matin de 10h30 à 12h.

Et n'oubliez surtout pas le 24 novembre de 10h à 18h notre Bourse aux Jouets à la salle Agora.

N'hésitez pas à réserver une table pour vider les placards de vos bambins !

**BOURSE  
AUX JOUETS  
LIVRES  
ET PUERICULTURE**

ENTREE LIBRE  
Venez préparer Noël!

Buvette et petite  
restauration sur place!

**SAMEDI 24 Novembre**  
**De 10 h à 18h**  
**SALLE AGORA**  
**MAUSSANE LES**  
**ALPILLES**

Renseignements et inscriptions  
0623822122

## Art mis à nu, Le plaisir de dessiner

Tous les lundis de 18h00 à 20h30, un modèle professionnel vient poser ; au fil de ces ateliers, sont proposées des séances à thème mettant l'accent sur différents aspects de la prise de croquis. L'atelier organise également une exposition annuelle de ses travaux. Cet automne, il s'est en outre associé au mouvement Octobre Rose (campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein) en présentant une série d'œuvres originales dans la cité antique de Glanum (Saint-Rémy de Provence).

Renseignements et inscriptions sur place ou auprès de Christine Descamps :

[chris.descamps@me.com](mailto:chris.descamps@me.com) ,

Tel : 06 21 63 22 37

Tarifs 2018-2019 :

Cotisation annuelle : 20 €

Carte 10 séances : 70 €



## Les sentiers de Maussane

Début septembre, l'activité « marche » a repris avec le plaisir de se retrouver et d'accueillir une dizaine de nouveaux adhérents, souvent nouvellement installés à Maussane ou aux alentours.

Les marches ont lieu le mardi après-midi essentiellement dans les Alpilles et, le jeudi à la journée, deux fois par mois dans le Lubéron, le Mont Ventoux, les Cévennes.

Nous avons découvert la vallée de la Névache en juin et le Valais suisse en septembre, lors de séjours de 4 à 5 jours.

En lien avec la municipalité, nous avons dédié une marche à la Lutte contre le cancer dans le cadre d'Octobre Rose, le mardi 23 octobre. Nous organiserons également une marche pour le Maussanethon le 04 décembre 2018.

Toutes ces activités sont animées par nos accompagnateurs bénévoles.

Renseignements : [lessentiersdemaussane@gmail.com](mailto:lessentiersdemaussane@gmail.com)



## Téléthon 2018 AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 7 ET 8 DÉCEMBRE 2018

### ➤ Samedi 8 décembre

A partir de 7h salle Municipale : petit déjeuner organisé par Lou Rescontre.

- 12h Salle Jean-Favier : vente de plats chauds ou froids, ainsi que des desserts préparés par les restaurateurs de la Vallée des Baux.
- 14h thé dansant organisé par Lou Rescontre, vente de gâteaux, boissons et loterie.
- 17h - Salle Agora - Noël Russe (La Vallée des Beaux Arts).

### ➤ Vendredi 14 décembre

à 20h Chants de Noël Chorale « la boîte à chanson » à l'Eglise de Maussane.

### ➤ Du 7 au 15 décembre

Espace Galerie Vente sacs/accessoires mode.

Les associations partenaires : Club de Bridge, Tennis club, L'APEMA (vente de blé), Les Sentiers de Maussane, Le Comité de Jumelage (soirée musicale du 16 novembre), La Vallée des Beaux Arts, Lou Rescontre

Le Président, Gabriel NADALIN



## **P**arcours littéraires en Provence

L'habitude est prise désormais : chaque année, au printemps, des promeneurs attentifs parcourent la campagne et les villes provençales, à la recherche des souvenirs littéraires qu'y évoquent à leur intention conférenciers et comédiens. On a exploré ainsi, en mai dernier, aux Baux, les lieux chers à l'écrivain André Suarès et à son ami, graveur et typographe, Louis Jou. On a ressenti surtout, à la découverte de la vie et de l'oeuvre de l'écrivain pour qui la Provence a tant compté, l'envie de lire, ou de relire ses livres. C'est toujours un vif plaisir de provoquer, de multiplier de telles expériences.

**Francine Figuière, Présidente de l'association Parcours littéraires en Provence**  
[parcourslitterairesenprovence@gmail.com](mailto:parcourslitterairesenprovence@gmail.com)



## **S**aint-Éloi

### *Le renouveau de la Carreto Ramado a fêté ses 30 ans avec succès*

Vendredi, l'arrivée de la Tarasque a provoqué émotion et enthousiasme des enfants. Samedi, les anciens bayles ont reçu une taiolo souvenir. La traditionnelle présentation de la charrette au grand trot avec ses 19 chevaux de trait est toujours aussi impressionnante. Dimanche, le défilé de la charrette, accompagné des groupes folkloriques, des maussanaises costumées, a laissé place à une soupe au pistou ayant réuni plus de 350 convives. Nous ne nous attendions pas à avoir autant de monde, cela nous a fait chaud au cœur ! Nous remercions la famille Juglaret qui nous a fait l'honneur de nous recevoir dans le cadre magnifique du mas de Monblan. Merci aux bénévoles, sympathisants, la police municipale, les services techniques ainsi qu'à la municipalité qui nous a apporté un soutien sans faille.

A ben leù !

**Christian Roman, Maurice Roux**



## **L**ou Rescontre

Du nouveau au « Rescontre ». « Li Cigaloun » groupe autonome créé au sein du club donnera accès aux activités et sorties ouvertes à tous (Hors entr'aide). Les jeux, travaux manuels, chorales...sont maintenus.

Pendant trois jours de novembre et décembre, journées portes ouvertes à la salle du club (expo-vente).

Participation au téléthon, petit déjeuner à partir de 7h30 et vente de gâteaux et thé dansant.

- 20 décembre, goûter de Noël
- 10 janvier, gâteaux des rois et réunion d'information
- 7 février, goûter crêpes et après-midi dansante (ouvert à tous)

Vous pouvez constater qu'on ne s'ennuie pas. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

**La secrétaire, Roberte Bosco**

## **S**hakti

Un cours en plus pour l'asso « Shakti » ainsi qu'un changement d'horaire le mardi !

Nouveau Planning pour l'association SHAKTI pour la saison 2018/2019

Gym Sensitive barre de danse et sol :

Lundi 11h00/12h00

Stretch/Postures : Mardi 10h15/11h15

et jeudi 9h/10h

Pilates ballon : Mardi 11h30/12h30

Hatha Yoga : Mercredi 18h30/20h et

jeudi 10h15/11h45





Cet été, nous sommes intervenus dans l'urgence auprès de personnes isolées pour les aider à vaincre les effets pervers de la canicule. Appelés par le Centre Hospitalier dans certains cas, mais aussi alertés grâce à la vigilance de nos intervenantes. Nous avons apporté glaces (cornets), bouteilles d'eau fraîche et surtout les 3 ventilateurs que nous possédions. Aussi, lançons-nous un appel ici pour récupérer tous les ventilateurs qui ne vous servent plus.

Pour vous faciliter encore plus la vie, nous vous proposons :

- Un accompagnement véhiculé (médecin, coiffeur, dentiste etc...)
- Portage de repas
- Le contrôle du suivi de la prestation
- Un service d'aide au ménage, au repassage, à l'entretien général de la maison
- Une aide pour les aidants (vous pouvez bénéficier d'1 heure d'aide par mois pour vous soulager).

04 90 54 35 60 - 06 70 17 88 50

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h00 à 12h

Place Henri Giraud – 13520 Maussane les Alpilles

## Comité de Jumelage

*Tesori della Sardegna*

Nous étions une petite trentaine d'adhérents partis à la découverte de la Sardaigne pendant une semaine en septembre. Nous nous sommes retrouvés avec plaisir à la mi-octobre lors d'un goûter pour évoquer les souvenirs de ce beau voyage tout en regardant nos photos. A notre retour, les vacances étant terminées, l'année scolaire a repris pour certains d'entre nous avec les deux cours d'italien du vendredi. Le comité vous a aussi proposé une soirée musicale et documentaire sur l'Italie au profit du Maussanéthon. Enfin pour le futur, nous vous annonçons d'ores et déjà l'organisation d'une quinzaine italienne à la médiathèque, du 16 novembre au 1er décembre avec la projection de 2 films et une conférence. Nous comptons sur votre présence.

**La présidente**



## Oshukai

L'association fait sa 4<sup>e</sup> rentrée, mais il n'est pas trop tard pour nous rejoindre ! Venez découvrir dans une ambiance conviviale les arts martiaux d'Okinawa, dont le kobudo. Avancez à votre rythme et améliorez sans cesse votre pratique tout en travaillant vos muscles profonds. Nous accueillons toujours les nouveaux pratiquants et les plus expérimentés à l'espace Agora le mercredi de 20h à 22h (salle de danse) et le vendredi de 17h à 19h (dojo). Les cours d'essai sont gratuits.

Pour plus d'informations : tel : 06 51 60 67 11 - e-mail : [oshukai.maussane@free.fr](mailto:oshukai.maussane@free.fr)  
facebook : Oshukai Maussane - site internet : <http://oshukai.maussane.free.fr/>



# .....La vie des associations



Le Dimanche 11 novembre 2018, dans nos villages des Alpilles, aux Baux, au Paradou puis à Maussane les Alpilles, nous avons rendu, avec les Elus, un vibrant hommage à nos soldats morts pour la France durant la Grande Guerre 14-18, et des suivantes... Un moment émouvant lorsque les enfants des écoles ont ponctué ces cérémonies de lecture de lettres de « Poilus », de rappel des noms de nos disparus en déposant une rose, et chanté la Marseillaise.

Merci à toutes celles et ceux, nombreux, qui ont entouré nos drapeaux ce matin-là...

**Mme Jane Charlet Présidente du Comité du Souvenir Français**

**M. Jacques Dege Président de l'Amicale des Anciens Combattants**

**M. René Arnaud Président de l'Amicale de la FNACA**



## Terres des Baux

En cette rentrée, « Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » a organisé la visite du site de la Burlande au Paradou. Bientôt les adhérents se retrouveront sur le site de la meunerie de Barbegal. Au mois de juin, la visite guidée du site de Glanum a enchanté les personnes présentes.

Actuellement, l'association travaille à un projet photographique : « Regards croisés », qui fera l'objet d'expositions en 2019.

Nous recherchons des archives photographiques sur Les Baux, Le Paradou et Maussane-les-Alpilles pour étayer ce projet. Contactez-nous.

Terres des Baux prépare la sortie de fin d'année offerte à ses adhérents...

**Renseignements, contact : [terresdesbaux@laposte.net](mailto:terresdesbaux@laposte.net)**

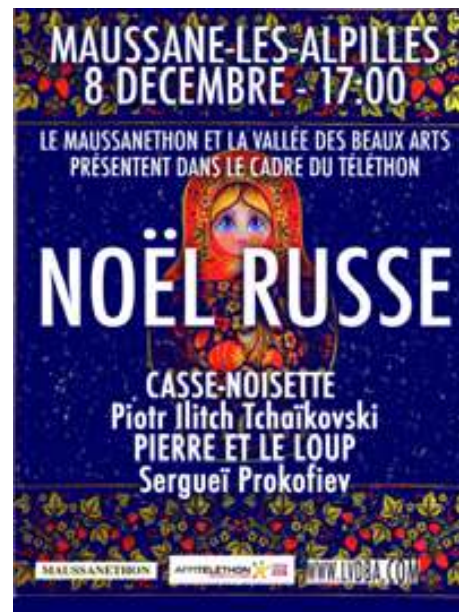
**Facebook Terres des Baux d'hier à aujourd'hui**



## Vallée des Baux Arts

La Vallée des Beaux Arts prépare un grand Noël avec l'école de danse 'ballet' Hélène Florent, les petits rats de l'Agora, la classe de Modern jazz et de comédie musicale, les Deux Théâtres, le Creative English Club et la classe de piano, tous partenaires du Maussanethon et du Téléthon ! Les enfants artistes de Maussane-les-Alpilles et des villages alentour seront présents autour de l'arbre de Noël dressé par la Mairie pour vous offrir sans retenue ces moments délicieux. Venez nombreux les partager en toute sympathie, amitié et générosité !

Au programme : Tchaïkovski, extraits de Casse Noisette, Prokofiev et Pierre et le Loup, présentations de cours à la barre, d'éveil à la danse et de modern jazz, mais aussi les délectables gourmandises de LVDBA pour un Noël inoubliable.



## **A**ntoine Pélissier, *le golf dans la peau*



Antoine est le fils de Martine et Christophe Pellissier les propriétaires du Café du Centre à Maussane les Alpilles. C'est à l'âge de 6 ans que l'enfant du village est tombé dans la « marmite ».

Encouragé et entraîné par ses parents, Antoine a su gravir les étapes en s'entraînant sur les golfs de Servanes, Pont Royal et Manville. Il a été pris en charge par les plus grands coaches de la région ; dans un premier temps, par Fred Forgeron (Golf de Servanes) et depuis ses 14 ans, par Stéphane Mourgue (Golf de Manville). Une incroyable progression, avec une place en quart de finale au championnat de France en 2017, puis en 2018, il gagne le grand prix de Taulane.

A 17 ans, avec 0.0 d'handicap, il est actuellement 2<sup>e</sup> du club de golf de Manville et fait partie de la Team Manville présente aux championnats de France. Une ascension fulgurante

qui le propulse en 2018 au rang des 159 joueurs français. Le rêve de notre jeune champion maussanais est d'atteindre, comme tout sportif amateur, le monde du golf professionnel et il aimerait même à terme, vivre pleinement de sa passion. La tête sur les épaules, Antoine est bien conscient que la route sera longue et qu'il faut travailler dur : « *Maintenant à mon niveau, le golf c'est 75 % dans la tête et 25 % du physique* ». Voilà qui en dit long sur les perspectives d'entraînement. Même si le golf tient une grande place dans son planning hebdomadaire avec 10 h d'entraînement par semaine, son objectif majeur pour 2019, reste tout de même le Bac S, afin d'intégrer plus tard une université américaine.

On pourra suivre Antoine pour de prochaines performances notamment lors des championnats de France qui se dérouleront en avril 2019. Bonne chance Antoine !

## **G**abriel Berton, « *Gabora* »

Enfant des Alpilles, Gabriel (fils de Mireille et Jean-Charles Berton) fait ses premiers pas dans la musique à l'âge de dix ans en suivant des cours de guitare et de solfège à Saint-Martin-de-Crau. Passionné de musique en tout genre, ce n'est qu'un peu plus tard qu'il s'ouvre à la musique électronique et découvre la composition sur ordinateur.

C'est sous le pseudonyme GABORA qu'il choisit de se produire sur scène notamment à Lyon, Montpellier et Paris. Gravitant entre la pop et l'électro, sa musique se nourrit d'éléments acoustiques classique tels que la guitare ou le piano sur fond de sonorités électroniques. Notre multi-instrumentiste Maussanais possède à 25 ans une signature musicale éclectique bien à lui qui augure de belles promesses.

Au début de l'année 2018, il sort officiellement son premier projet sous forme d'un album court qu'il nomme Aupiho (« Alpilles » en Provençal), avec son frère Hugo, dessinateur et illustrateur, qui signe la pochette du disque. Pour produire ses clips

videos, il s'inspire du décor et du cadre idyllique dans lequel il a grandi. Entre les Baux-de Provence et les chemins de Maussane les Alpilles.

Actuellement sur Paris, il travaille sur ses prochains morceaux tout en

poursuivant la production d'autres artistes avec son collectif.

Vous pouvez (ré) écouter Gabora sur les plateformes de streaming Spotify, Deezer, Apple Music ou Youtube.





## NAISSANCES

- GODEVILLE PICARD Joseph Achille Claude, 27/04
- OSTALZ Valentin Philippe Olivier, 11/05
- ELIES Juliette, 14/05
- ORTEGA Julian Luis, 10/05
- HUGUET Mateo François Pierro, 22/05
- TAGLIAVINI Tristan Taiji Auguste, 31/05
- MONNOT Louisa Anne-Marie Sabrina, 25/06
- TAVERNIER Liam, 12/07
- HAMACHA Clément Gabriel Yves, 21/09
- CERDAN Émy, 08/01
- PULH Mathilde Delphine Patricia, 15/01

## MARIAGES

- RÉGNIER Guillaume Pierre Gaston et AIT BOUNOU Fiona, 28/04
- SALZMAN Romain Arthur Paul et HEBERT Solène Anne-Laure, 26/05
- VELLA Laurent Vincent et ROUVET Christèle, 23/06
- BOUJU Benjamin et BAGNI Axelle, 07/07
- JACOB Yoann Pierrick Marie et BRETIÈRE Anaïs Monique Camille, 11/07
- MOREAU Elliot Antoine et CRESPIN Eugénie Véronique Charlotte, 28/07
- HAINY Cédric Georges et SAUTEL Morgane, 04/08
- CHARBONNIER Vincent Denis Marie et RICHAUD Amélie Olivia Christine Cyrille, 25/08
- ETEVENARD Gildas et SINAÏ Agnès Florence, 31/08
- DESCHAUME Arnaud Raphaël et GOMIS Hélène, 08/09
- GARCIA Roland Raymond Manuel et

- SIBADE Chantal Andrée Antoinette, 03/11
- de PERETTI Antoine Pascal et BERNARD Virginie, 24/02

## DÉCÈS

- MODICA-MERLINI Gaétan Marie Bernard, 04/04
- ESCOBAR Renée Marie épouse ETTORI, 21/04
- LEBRE André Emile, 25/04
- STAMM Elsa Louise veuve CANDEL, 26/04
- JUGLARET Simone Marie veuve LAFARGUE, 13/05
- DAHL Mathilde Marie veuve BLAESIUS, 26/05
- MARTEAU Jeanne Amélie Josette Marie veuve CECCARINI, 12/06
- CHEMLAL Moussa, 15/06
- FERREIRA Joaquim Luiz, 18/06
- ETIENNE Paulette Louise veuve BORRELLY, 02/07
- TERLAY Marie Rose Paule veuve MOULINAS, 07/07
- RANGON Léon Eugène Marius, 07/07
- FAVIER Mathilde Danièle Maryse, 28/06
- RAVEL Jean Roger, 01/07
- MOINE Henri Jean, 13/07
- ARNAUD Yvonne Henriette, 19/07
- DELFRÈRE Yvette veuve LÉONARD, 31/07
- AUDRAN Maurice Joseph, 03/08
- MARTY Colette veuve MICHEL, 10/08
- RAVAN Mayse Janine épouse AUTHEMAN, 03/08
- PÉALAT Baptistine Mari, 04/08
- FAURE Odette Virginie, 14/08
- PRIAULET Jacqueline Marie Thérèse, 25/08

- STANKOV Denise veuve GREGOIRE, 08/09
- BERTOZZI Inès veuve DAMIANI, 13/09
- BLANCO Raymond Daniel Marcel, 18/09
- ESCOT Hélène Ernestine, 01/10
- ROYO Marguerite Gillette veuve GONFOND, 30/09
- LANDAIS Eliane Marie Marcelle Félicie veuve PARIS, 04/10
- DEROT Andrée Christiane, 11/10
- JEPPESEN Vivi Inge-Lise, 12/10
- ANDRADES Juana épouse MARTIN, 12/10
- MATHIOT Christian Julienne Marie Thérèse, 27/10
- MARC Micheline Pauline épouse SYLVAIN, 08/01
- FIÉLOUX Célestin Marius Justin, 12/01
- TRIOULIER Pierre, 13/01
- MICHEL Gérard Paul, 21/01
- COUDIÈRE Rose Magdeleine veuve LOPEZ, 17/01
- BÉZOS Claudine Lyliane veuve PORTÉ, 29/01
- AYMARD Marc Laurent, 02/04
- LOPEZ Maria Espérance veuve ARMAND, 08/02
- BOUQUET Jean Adrien, 14/02
- BRUNET Marie Andrée veuve GOUNIN, 01/03
- FROMENT Joseph Louis René, 06/03
- COLOMBET Marcel Pierre, 06/03
- NICOLAS Jacqueline Renée veuve CANLER, 16/03
- CANEVET Pierrette Marie Thérèse veuve JACQUEMIN, 24/03

## Numéros utiles

Camping municipal	04 90 54 33 60
Caserne des pompiers	04 90 54 44 34
CCVBA Accueil	04 90 54 54 20
Info déchets	04 84 510 620
Centre antipoison	04 90 75 25 25
Crèche halte-garderie	04 90 54 43 66
Eau Suez Accueil abonnés	09 77 40 94 31
Astreintes (urgences)	09 77 42 94 31
École maternelle	04 90 54 51 09
École primaire	04 90 54 41 73
EDF dépannage	09 72 67 50 13
Gendarmerie	04 90 54 34 91

Maison de Retraite	04 90 54 58 00
Mairie Standard	04 90 54 30 06
Fax	04 90 54 36 45
Médiathèque	04 90 93 77 93
Office de Tourisme	04 90 54 23 13
Paroisse	04 90 54 30 23
PNRA	04 90 90 44 00
Poste	04 90 54 25 80
SOS Drogue	04 90 96 15 62
SOS Enfance Maltraitée	119
SOS Femmes Battues	04 91 24 61 50

Directeur de la publication :  
**Jack Sautel**

Responsable rédaction et exécution :  
**Christine Garcin-Gourillon**

Coordination : **Élodie Galland**  
**Guillaume Martin**

Comité de rédaction : **Marie-Pierre Callet, Jean-Christophe Carré, Marc Fusat, Christine Garcin-Gourillon, Yves Lopez, Michel Mucadel, Patrick Roux, Christian Teisseire, Alexandre Wajs**

Crédits photographiques :  
**Paul Wanko, im@-jean's Photos Mairie**

Graphisme et impression :  
**Imprimerie Lacroix Saint-Rémy**

Pour nous contacter : [communication@maussanelesalpillles.fr](mailto:communication@maussanelesalpillles.fr) ou

# **A**genda 2018-2019

➤ **19 novembre au 1<sup>er</sup> decembre**

Mediatheque Benjamin Prialuet

En collaboration avec le comite de Jumelage

**Exposition de costumes - Projection de film - Lecture - Conference - Atelier**

➤ **Samedi 24 novembre**

Salle Agora Alpilles de 10 h à 18 h

**Bourse aux jouets de l'APEMA**

➤ **Dimanche 25 novembre** - Salle Agora Alpilles à 17h

**Loto du CTVB**

➤ **Jeudi 6 decembre** - Salle Agora Alpilles - 18h

**Noël flamenco jazz**

Concert offert par le Conseil Départemental

Dans la limite des places disponibles

➤ **Vendredi 7 decembre**

Place Laugier de Monblan à partir de 18h

**Inauguration des illuminations de Noël & feu d'artifice**

➤ **Samedi 8 decembre** - Salle Agora Alpilles à 17h

**Danse classique « casse-noisette » et « pierre et le loup »**

La Vallée des Beaux-arts et le Maussanethon

➤ **Dimanche 9 decembre** - Salle Agora Alpilles à 17h

**Loto du Lou Cassieu**

➤ **Samedi 15 decembre** - Salle Agora Alpilles à 20h30

**“Li Bouco Fino”**

Chants de Noël provençaux traditionnels

➤ **Dimanche 16 decembre** - Salle Agora Alpilles à 16h30

**Loto de l'Ovalive**

➤ **Dimanche 6 janvier** - Salle Agora Alpilles à 17h

**Loto de l'AEDM**

➤ **Vendredi 11 janvier** - Salle Agora Alpilles à 19h

**Vœux du Maire**

➤ **Samedi 12 janvier** - Salle Agora Alpilles à 20h30

**“Tailleur pour dames” de feydeau**

Pièce de théâtre par la compagnie Le Ricochet de St-Martin-de-Crau

➤ **Dimanche 20 janvier** - Salle Agora Alpilles à 16h

**Loto de l'ESVB**

➤ **Dimanche 27 janvier** - Salle Agora Alpilles à 15h

**Loto des animaux (SPA)**

